



Un lieu, des liens

Un projet du Collectif Éco-quartier
Saint-Vincent-de-Paul







Un lieu, des liens

Un projet du Collectif Éco-quartier

Saint-Vincent-de-Paul

OBJECTIFS

Impulser une dynamique de participation citoyenne
à la fabrication de l'éco-quartier en lien
avec la population des quartiers alentour

Mettre en place des activités structurant la vie de
l'éco-quartier dans ses différents domaines de vie

Etre acteur du projet d'éco-quartier à chaque
étape du processus

Préparer dès maintenant les activités qui pourront
devenir celles du nouveau quartier







Sommaire

PARTIE 1

Le Collectif Eco-quartier Saint-Vincent-de-Paul (CESVP), intentions, motivations et actions prévues.

PARTIE 2

Les associations du collectif et les activités qu'elles proposent.

PARTIE 3

Le CESVP durant la période d'occupation temporaire du site.

PARTIE 4

Charte commune, lien des engagements à minima de chaque intervenant.



Introduction

Le contexte

Un important projet d'aménagement sur un site de 3,4 ha dans le 14^e arrondissement, l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul.

L'actuelle municipalité porte un projet ambitieux d'éco-quartier avec 500 à 600 logements répartis entre logements sociaux (50%), logements intermédiaires (20%), logements privés (30%) accompagnés des équipements indispensables à la vie d'un quartier.

Elle ambitionne de faire de ce projet, « inventer un jardin habité », une opération exemplaire de mixité sociale, innovante quant au développement durable, où la nature aura une grande place, et qui sera portée par la participation des habitants.

Le principe de l'occupation temporaire du site est maintenant au programme en attendant le démarrage des travaux prévu fin 2018.

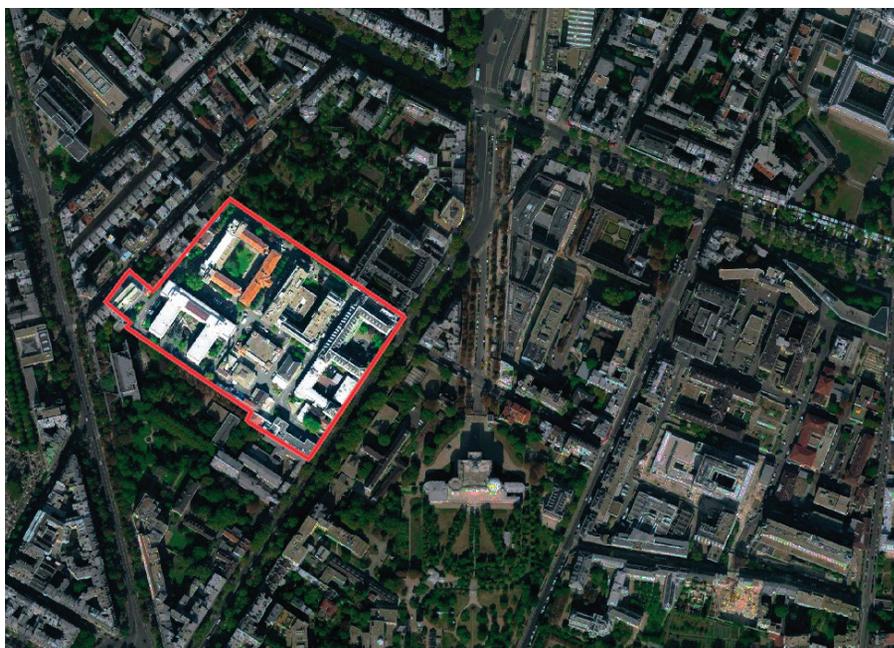
Le site fait partie d'un quartier à forte identité culturelle.

La zone du 14^e auquel il appartient est marquée par la présence de nombreuses institutions (Fondation Cartier, Observatoire de Paris, institutions religieuses) porteuses d'une trame verte, auxquelles s'ajoutent le cimetière du Montparnasse, ainsi que les jardins de l'Observatoire et du Luxembourg.

De ce fait les abords du site sont peu animés.

L'animation commence place Denfert-Rochereau avec la visite des catacombes pour se poursuivre avenue du Général-Leclerc et rue Daguerre.

La population résidant à proximité du site est dans l'ensemble vieillissante.





Le Collectif Éco-quartier Saint-Vincent-de-Paul (CESVP)

Le CESVP, a été créé à l'initiative de l'association HESP'ère 21 en juin 2012 pour accompagner un projet d'habitat coopératif sur ce site. Les associations et les individus qui le composent sont porteurs de projets d'activités économiques, sociales et culturelles pour le futur éco-quartier.

Entrer sur le site dès à présent dans le cadre d'une occupation temporaire permettra de co-construire avec les habitants les projets futurs, autrement dit être présents maintenant pour préparer demain.

SES OBJECTIFS

- Impliquer les habitants dans la création et la gestion de leur lieu de vie en s'ouvrant à la fois sur le 14^e et sur l'environnement proche, mais aussi faire venir d'autres personnes dans le quartier durant la période précédant le début des travaux, pour que le quartier vive dès son ouverture.
- Créer des liens entre les différents projets, travailler ensemble, mutualiser pratiques et savoirs pour que ce vivre ensemble soit possible.
- Faire de ces réalisations concertées et solidaires une préfiguration d'un mode d'habiter innovant et, par là, influencer sur la conception du logement.
- Porter la dimension écologique et environnementale du projet avec une prise en charge quotidienne par ses habitants.
- Echapper à la spéculation immobilière pour permettre à tous d'avoir accès à des logements de qualité.

Le CESVP souhaite impulser une dynamique de participation citoyenne, préparer et préfigurer les activités du futur quartier et être acteur du projet à chaque étape du processus. Les activités qu'il propose visent à participer à la création d'un nouveau mode de vie. Mixité sociale et culturelle ainsi que développement durable seront vecteurs d'un nouveau « vivre ensemble » basé sur des valeurs humanistes où l'habitant est au cœur du projet. C'est une opportunité qui ne se reproduira certainement pas avant longtemps à Paris.





Introduction

Les activités du Collectif

Les différents projets du Collectif visent à pallier le manque de vie des abords, à soutenir une dimension culturelle, à faire venir une population jeune pour une plus grande mixité générationnelle, à contribuer au développement durable et à l'économie circulaire.

Ces projets concernent les domaines élémentaires de la vie quotidienne : habiter, se nourrir, se rencontrer, se cultiver, faire ses courses, prendre soin de soi, donner une place aux enfants, aménager la rencontre des générations, planter et semer.

Il s'agit de répondre aux besoins de la nouvelle population, en association avec le quartier déjà existant. Ces activités relèveront du secteur de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) pour être à terme auto-suffisantes. Elles inciteront les habitants de tout le 14^e à venir dans l'éco-quartier.

Le temps de l'occupation temporaire va permettre de travailler à la mise en œuvre des projets définitifs : mobilisation et rassemblement des acteurs, mise en œuvre des structures opérationnelles, d'une gouvernance collaborative, test des activités, recherche de partenaires et d'investisseurs, etc.

Activités de l'Économie Sociale et Solidaire, créatrices d'emplois

UN TEMPS POUR TOUS : café associatif ou coopératif accompagné de projets culturels.

LA COOPÉRATIVE SAINT-VINCENT : coopérative alimentaire et de produits du quotidien pour donner à tous accès à une nourriture abordable et de qualité.

LA MAISON EN PART'ÂGE : accueil de jour pour personnes âgées.

Urbanisme, logement, écologie, citoyenneté

Le collectif entend aussi accompagner les habitants à la participation et à la création de l'éco-quartier.

Animation autour de l'urbanisme, le logement et particulièrement le logement social, l'autogestion, la sensibilisation aux contraintes qu'implique le développement durable, la coopération.

HESP'ère 21 (Habitat Ecologique Solidaire Parisien pour le XXI^e siècle) : association parisienne du mouvement national de l'habitat participatif qui défend un projet d'habitat coopératif non spéculatif, solidaire et écologique comportant 50% de logements sociaux dans l'éco-quartier Saint-Vincent-de-Paul. Elle souhaite établir son siège social sur le site.

ROBINS DES VILLES : animation d'ateliers d'urbanisme populaire à destination des enfants et des adultes volontaires.

Composée d'architectes, artistes, designers, urbanistes, géographes ... et habitants, l'association Robins des Villes propose un autre regard sur la ville et s'engage pour l'implication de tous dans l'aménagement du cadre de vie avec plus d'échanges entre les différents acteurs de la ville et un meilleur partage des décisions... Elle souhaite établir son antenne parisienne sur le site.





COLLECTIF LOGEMENT DU 14^È : défense du droit à un logement décent pour tous. Unir et organiser les familles et les personnes, mal logées ou non, concernées par le problème du logement.

Agir pour l'arrêt des expulsions sans relogement, pour le relogement décent et adapté de toute famille et personne mal logées ou sans logis.

LES AMIS DE LA FONDATION MÉMOIRE ALBERT COHEN (FRANCE) : éducation à la citoyenneté, l'association œuvre pour la promotion de l'état de droit et pour une meilleure connaissance des enjeux qui lui sont liés dans une société démocratique, soucieuse du respect des droits de l'homme.

PHILIPPE PORNET : agriculture urbaine.

Culture. bien être et développement personnel

GARIDELL14 : la motivation de cette association est de développer la mixité sociale et culturelle à partir de l'art, à Paris et en Bretagne.

MYRIADE : l'association propose un espace de réflexion collective et de création interdisciplinaire où la musique est valorisée comme vecteur de lien social, à travers des approches multiples, artistiques et pédagogiques.

P.R.e.F.e.M. (Pari Réussite en Français et en Maths) : aider et remotiver des enfants qui rencontrent des difficultés scolaires pour leur redonner goût aux études. Et accompagner ceux qui souhaitent consolider leurs connaissances en français et en mathématiques.

ARETHUSA : cours de gymnastique holistique / méthode Dr Ehrenfried*. Douce et globale cette discipline propose un travail dans le respect du corps et de la physiologie de chacun sans objectifs de performances.

L'ATELIER DU CORPS HEUREUX - Clotilde Brutin :

« On ne change pas le monde sans se changer soi-même » Pierre Rabhi

bien-être, gestion du stress, prendre soin de soi et prendre soin des autres pour mieux vivre ensemble et créer du lien social.

ACAM 14^È - GU QI DAO un cours destiné à ceux qui ont envie de se sentir mieux dans leur corps, dans leur tête et retrouver confiance en eux grâce à quelques bases d'autodéfense, synthèse de qi quonq, tai-chi, bagua et kung-fu adaptées à notre monde contemporain.





Introduction

Un Temps pour Tous

Café-restaurant coopératif

La coopérative Saint-Vincent-de-Paul

Coopérative alimentaire

La Maison en Part'Âge

Accueil de jour pour personnes âgées

Agriculture urbaine

Une expérimentation d'agriculture urbaine sur le site Saint-Vincent-de-Paul

HESP'ère 21 Saint-Vincent-De-Paul

Habitat Ecologique Solidaire Parisien pour le XXI^e siècle.

Robins des Villes

Education, sensibilisation et concertation dans les projets urbains

économie sociale
et solidaire

Urbanisme,
écologie,
logement,
citoyenneté





L'Atelier du Corps Heureux

*Bien être, bien ensemble,
acteur de sa vie dans la ville*

Arethusa

Réinvestir son corps

Art chinois, arts mar- tiaux 14é (acam 14)

Bien être et autodéfense

Myriade

Musique

Prefem

Soutien scolaire

Garidell14

L'art pour tous

Les Amis de la Fondation Mémoire Albert Cohen

Education à la citoyenneté

Collectif logement Paris 14

Café-restaurant coopératif

Culture,
bien être et
développement
personnel





Les activités

UN TEMPS POUR TOUS

Café-restaurant coopératif

Depuis 2005, **Un Temps Pour Tous** développe des actions bénévoles de proximité à Paris, notamment dans des cafés associatifs, afin de lutter contre l'isolement des habitants, développer leur participation à des actions collectives et dynamiser la vie de quartier.

Aujourd'hui, l'association est prête à gérer un café associatif pour y proposer une restauration bio, équitable et de qualité, des animations socioculturelles et des débats citoyens. Géré sous forme coopérative, il encouragera le bénévolat et fera la promotion d'une consommation solidaire et responsable. Basée dans le 14^e, elle cherche

des espaces disponibles pour son projet et souhaite s'implanter sur le site de l'éco-quartier Saint-Vincent-de-Paul pour défendre ses valeurs sur un terrain où tout est à construire.

Ce projet de café-restaurant géré sous forme de coopérative à proximité du projet d'habitat participatif sera porteur d'animations et de lien social en facilitant l'engagement bénévole des nouveaux habitants. Dès à présent 6 bénévoles seront en mesure d'organiser une animation par mois sur le site avant l'ouverture du lieu en 2018 où des salariés seront engagés.

2015

ANIMATION MENSUELLE AVEC VENTE

à bas prix de boissons (vin chaud, café équitable, jus de fruits bio ou bière bio) et d'alimentation « sur le pouce » sucrée (crêpes, tartes...) ou salée (soupes, pâtes...), lors d'une animation festive ou artistique organisée avec les autres partenaires.

Vente extérieure sous tente par beau temps, ou en intérieur si les locaux s'y prêtent, sans aménagement lourd.

Organisation : bénévole

Budget : 3 000 €/an en extérieur, ou à définir ultérieurement selon la nature des aménagements intérieurs à réaliser. Une professionnalisation du dispositif, plus ambitieuse, supposerait par ailleurs l'embauche en CDD d'un animateur et d'un serveur, pour un budget estimé à 60 000 €/an.

2018

OUVERTURE 6 JOURS/SEMAINE, 10H-23H

Organisation : 5 à 6 salariés, dont plusieurs en insertion.

Locaux : Salle de travail/réunion : 10 m².

Salle de restauration/spectacle/événement : 100 à 200 m².

Cuisine : 15 m².

Espace de stockage alimentaire : 5 m².

Espace de repos pour les salariés : 10 m².

Matériel : Aménagement de la cuisine + extraction + rangements.

Le matériel d'animation et les locaux dédiés à l'animation pourront être partagés.

20 tables, 80 chaises.

Toilettes aux normes handicapés à proximité.

Contacts

Frédéric Vuillod - fvuillod@gmail.com

tel : 06 82 20 01 01





LES ACTIVITÉS - ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Les activités

LA COOPERATIVE SAINT-VINCENT

Un super marché coopératif avec le soutien de La Louve.

“ Il est essentiel que des personnes aient donné du temps, bâti ensemble et souffert pour construire la coopérative et créer une communauté ”

Tom Boothe, cofondateur de La Louve



Objectifs et fondement du projet :

- Bien manger : nourriture de qualité et bon marché pour tous.
- Gamme complète pour l'alimentation, y compris des produits frais, et pour la maison.
- Approvisionnement local dans la mesure du possible.
- Pas de « clients » mais des coopérateurs qui participent à la gestion.

La Coopérative Saint-Vincent présente l'opportunité :

- d'être un supermarché accessible à tous dans un quartier où l'offre actuelle est assez chère et de répondre ainsi aux besoins de la nouvelle population
- d'intégrer à l'éco-quartier un commerce indispensable,
- de créer un « vivre ensemble » participatif et respectueux de chacun pour une population à mixité sociale, culturelle et générationnelle, regroupant nouveaux arrivants et anciens habitants. La coopérative pourrait être un ciment du lien social donnant l'élan d'une culture participative pour l'éco-quartier Saint Vincent-de-Paul et le quartier environnant.

Les « plus » de la Coopérative Saint-Vincent par rapport aux offres traditionnelles existantes ou futures : offrir une gamme complète de produits biologiques abordables, de qualité et respectueux de l'environnement.

La Coopérative Saint-Vincent s'inspire du modèle économique et du fonctionnement participatif de La Louve (qui s'ouvrira dans le 18^e en 2015), créée elle-même, sur le modèle de Park Slop Food Coop, une coopérative fonctionnant à Brooklyn depuis 40 ans où chaque coopérateur a une voix dans les décisions et participe au fonctionnement 3 heures par mois.

<http://www.cooplalouve.fr/>

La Coopérative Saint-Vincent est à construire par l'intermédiaire d'une association de bénévoles engagés, futurs coopérateurs. Il sera possible de trouver auprès de La Louve conseils et ressources dans les différents domaines : fonctionnement, modèle économique, données techniques, sources de financement, statuts juridiques, producteurs, etc.

Un projet en deux temps : de 2015 à 2018, organisation d'un groupement d'achats qui permettra la création de la coopérative en 2018.



2015 LE GROUPEMENT D'ACHATS

Dès la mise à disposition de locaux, les bénévoles du CESVP travailleront à la création d'un groupement d'achats. Cette étape, outre son intérêt immédiat, sert à la formation du noyau dur de personnes qui vont créer la coopérative et à l'établissement de relations durables avec des producteurs. Le groupement pourra démarrer sur la base des producteurs du groupement d'achats de La Louve en relation avec les AMAP du 14^e.

Moyens nécessaires

- Un local d'entreposage et de distribution des produits d'environ 100 m² permettrait d'avoir les 4 à 500 adhérents nécessaires pour avancer dans le projet. Ce local servira également de lieu de distribution et de réunion du groupements d'achats, et pour le travail de constitution de la future coopérative. Cet espace, en-dehors des jours de stockage (4 à 5 jours par mois), sera disponible pour d'autres activités.
- Une camionnette frigorifique serait de grande utilité pour cette étape et pour la suite.
- Une place dans le bureau partagé pour travailler à la création de la coopérative, rechercher les fournisseurs, rassembler les coopérateurs, travailler au montage juridique et financier, rechercher le soutien de financeurs.
- Dès que possible, s'octroyer le soutien d'un salarié.

2018 LA COOPERATIVE

Moyens nécessaires

- Des locaux d'une superficie d'environ 1 000 m² dont 400 m² pour la vente.
- Trois ou 4 salariés qui travaillent avec l'ensemble des adhérents coopérateurs assureront le fonctionnement de la coopérative.

Contact :

Clotilde BRUTIN, membre du CESVP : clotilde.brutin@wanadoo.fr





Les activités

LA MAISON EN PART'ÂGE

Accueil en journée de personnes âgées vivant à domicile ou chez un proche

« Il y a une dignité à vieillir comme on a vécu »

Pierre-Henri Simon, Ce que je crois.



2018 un projet au sein de l'éco-quartier SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Pour accompagner le vieillissement, maintenir la socialisation, encourager l'engagement solidaire, promouvoir le libre choix dans les projets de vie.

Objectifs de l'association

- Sortir les personnes âgées de leur isolement en leur proposant un espace de socialisation, d'activités, de prévention des chutes, de repos, tout en prenant part au fonctionnement et au projet de l'association.
- Permettre aux familles de confier leur parent, conjoint, âgé à une petite collectivité pour leur permettre d'une part d'aller travailler en toute sérénité, de pouvoir être libre l'espace de quelques heures, de faire une pause dans la relation et d'autre part, de participer au fonctionnement et au projet de l'association.
- Soutenir les familles dans l'accompagnement du vieillissement (perte d'autonomie, maladie, deuil).
- Prolonger le maintien à domicile en offrant une alternative au placement en maison de retraite.

Fonctionnement du lieu

Il sera associatif et participatif. La prise en compte de la personne accueillie et de son entourage dans l'élaboration du projet est un des aspects essentiels de ce projet. En effet, c'est dans le dialogue entre la personne âgée, sa famille et l'institution que se formule les projets de l'année à venir. Il s'agit alors, non pas d'imposer un type de fonctionnement qui viendrait annuler toute possibilité d'expression de la personne mais, au contraire, de

l'accueillir là où elle en est. Cela en cohérence avec le cadre et la charte dont se dotera l'association.

Mais plus encore, cette forme associative offre un cadre ouvert qui peut se développer à partir des besoins / désirs / intérêts de ses membres. Elle permet une mutualisation des idées et favorise l'innovation tout en réduisant les coûts de fonctionnement.

Atelier conscience corporelle

Équilibre, prévention des chutes. Le vieillissement s'accompagne souvent d'isolement, d'immobilisation, de perte d'activité et de changements physiologiques du corps.

Un atelier d'une matinée par mois proposera différentes expériences sensorielles et motrices afin de reconstruire ou consolider le schéma corporel de la personne âgée, la connaissance intime que chacun a de son propre corps en lien avec son environnement. Cette conscience corporelle est indispensable pour se mouvoir librement de façon autonome et sans appréhension.

A travers différents exercices sollicitant les sens (visuels, tactiles, kinesthésiques), la personne est invitée à se déplacer et à s'orienter dans l'espace, à franchir des obstacles et à manipuler des objets (ballons, cerceaux, foulards, bâtons...).

L'atelier peut accueillir une douzaine de personnes âgées, accompagnées ou non.

La dynamique de groupe est un moteur à l'engagement corporel (l'autre peut être une aide dans les exercices en binôme).

Le groupe est aussi envisagé comme un espace de rencontres et de partage d'expériences.





2018

Moyens nécessaires

La Maison en Part'Âge sur le site de Saint-Vincent-de-Paul

Surface des locaux : 300 m².

Emplois à créer.

2015-2018

Atelier conscience corporelle

Un accueil et un temps d'échange convivial autour d'un café sera proposé avant et après l'activité corporelle. Ouvert de 9h30 à 12h30, ce rendez-vous régulier permettra aux personnes âgées vivant à domicile et à leur famille de se rencontrer, d'échanger, de partager des questionnements, d'imaginer et de préfigurer les activités et le fonctionnement de la Maison en Part'Âge de demain.

Moyens nécessaires

- Durée de l'atelier : 1 heure.

L'atelier sera animé par une psychomotricienne et 2 bénévoles présent(e)s sur le site.

- Surface : 30 m² chauffés l'hiver, de 9h30 à 12h30, un mercredi 1 fois par mois.
- Matériel : une douzaine de chaises, une table + du matériel de type ballons, tapis, cerceaux, foulards...
- Proximité de toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite.
- Budget pour une année (12 séances) : 900 euros comprenant : le matériel nécessaire à l'atelier (tapis, ballons, plaques tactiles...), les flyers d'information à distribuer, les boissons chaudes ainsi que l'assurance que devra souscrire l'association pour ses activités.

Contacts

Del Gréco Joëlle, Idmtal Cécile, Maisonhaute Marie Clothilde
lamaisonenpartage@gmail.com



Les activités

AGRICULTURE URBAINE

Une expérimentation d'agriculture urbaine sur le site Saint-Vincent-de-Paul

Le concept est pour l'essentiel encore expérimental. Il fait référence à la volonté de production agricole en zone urbaine dense.

Objectifs

- La capacité de production ne se veut pas anecdotique ni dans son volume, ni dans sa valeur et son utilité.
- Tirer parti de l'espace laissé pour compte sur le site dans le but d'y générer une activité participative.
- Il n'y a pas de projet marchand dans ce concept.

2015-2018

Premier volet : le jardinage.

Cette activité participative organisée avec tous ceux qui voudront bien y participer, résidents actuels du site comme non-résidents, ne visera pas une production de masse mais productive à divers titre, mettant en œuvre des techniques spécifiques pour s'adapter aux ressources locales.

Les plantations se feront hors sol.

Le substrat aura une origine complètement urbaine.

Tout espace est potentiellement utilisable dans la mesure où l'ensoleillement le permet.

L'unité de production le « big-bag », un sac de chantier d'un m³.

On créera trois systèmes :

1 - Un sac un arbre : on peut de façon certaine satisfaire les besoins d'un arbre fruitier avec un sac.

2 - Un sac un homme : cette responsabilité organisera l'autogestion.

3- Quatre sacs un jardin, x sacs un verger, avec la possibilité qu'offre la mobilité en permettant d'améliorer l'exposition ou de créer des paysages à volonté pour encadrer des activités extérieures annexes.

La technique est accessible à tous moyennant une organisation très minime.

Du point de vue pratique, le sac apporte une facilité ergonomique en rendant la surface cultivée plus accessible donc pas besoin de se baisser.

Le jardin sera « partagé » par attribution de tâches mise sous la responsabilité de l'acteur-jardinier qui y développera son savoir-faire avec un encadrement léger.

Le jardin sera une création collective où pourront intervenir d'autres personnes que les jardiniers.

Sa visée est donc productive, esthétique, urbanistique, interstitielle.

La production de fleurs n'est pas exclue, au contraire.

La variété des plantes potagères sera réduite et choisie selon des caractéristiques précises, en autogestion.

Deuxième volet : la création d'un poulailler

Cette autre forme d'activité agricole envisageable sur le site permettrait le recyclage de déchets alimentaires et une production substantielle d'œufs.

Un poulailler par ailleurs est un objet hautement intéressant en attirant un jeune public à moindre coût.

Mais la contrainte est plus forte puisque il faut s'en occuper quotidiennement.

Moyens nécessaires

Mise en œuvre du jardin

Très facile : des sacs, des substrats et des plants.

Besoin de financement environ 80 € pour un sac.

Construction du poulailler : éphémère dans un premier temps.

Contact

philippe.pornet@laposte.net



LES ACTIVITÉS - ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Les activités

COLLECTIF LOGEMENT PARIS 14

Pendant la période de préfiguration le Collectif logement Paris 14 participera aux travaux de concertation concernant l'avancement du projet d'éco-quartier, et s'y investira particulièrement pour que le futur quartier comporte des logements adaptés aux moyens des demandeurs en ce qui concerne les demandeurs de logements sociaux et intermédiaires : logement très sociaux (PLAI), sociaux (PLUS), pas très sociaux (PLS), intermédiaires (PLI).

Le Collectif Logement Paris 14 veillera à l'équité des pourcentages de ces types de logements, en fonction du nombre de demandeurs éligibles dans chaque catégorie.

Il aura ainsi une contribution à chaque étape pour que dans ce quartier chacun habite un morceau de ville agréable, fraternel et ouvert. La qualité du bâti, les circulations, les ouvertures physiques et visuelles, le verdissement y contribueront.

Enfin, il lui importe que ce quartier comporte des activités de socialisation et, pourquoi pas, des activités productives. A cet égard, pendant la phase de préfiguration, il soutiendra les associations du CESVP pour les activités décrites dans ce document. Nous proposerons à nos adhérents dont la situation est difficile du point de vue du logement de participer à ces activités pour y trouver des points d'appui personnels.

Moyens nécessaires

Ponctuellement : salle polyvalente

Contact

<http://www.collectiflogementparis14.fr/qui-nous-sommes/>





HESP'ÈRE 21-SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Habitat Ecologique
Solidaire Parisien pour
le XXI^e siècle.

HESPère 21

Ensemble...et si on jouait collectif?

Crée en 2007, **HESP'ère 21** a pour objectif de faire naître des habitats participatifs à Paris et en proche banlieue. Elle milite dans ce sens dans le 14^e depuis plusieurs années. Elle porte sur le site de Saint-Vincent-de-Paul un projet de coopérative d'habitants pour une importante opération de logements écologiques et non spéculatifs de 60 foyers destinée à une population socialement mixte. Le projet comprend des locaux communs, lieux de vie ouverts au quartier où auront lieu des activités qui participeront à donner une âme à ce quartier neuf.

Pensant que la présence d'activités est une condition indispensable pour qu'un quartier vive, elle est à l'origine du Collectif Eco-quartier Saint-Vincent-de-Paul.

Avec l'expansion actuelle de cette nouvelle forme d'habitat liée à l'appel à projets lancé par la Ville de Paris, HESP'ère 21 est appelée à se restructurer pour coordonner les différents projets, dont la future coopérative Saint-Vincent-de-Paul fait partie.

Le montage juridique et financier ainsi que l'apprentissage du vivre ensemble et de l'auto-gestion nécessitent de commencer dès maintenant le travail de conception du projet. Elle souhaite implanter son bureau sur le site et recruter un salarié dès qu'elle aura trouvé les subventions nécessaires à la concrétisation de ces projets innovants. Ainsi, les autres habitats partagés en gestation au sein de ses associations pourraient bénéficier d'un lieu de rencontre pour créer une synergie, Saint-Vincent-de-Paul deviendrait alors un lieu ressource d'information et de réflexion concernant l'habitat et l'écologie.

Elle entend ainsi être un élément actif de la concertation, garante de la participation des habitants.

Moyens nécessaires

jusqu'à la construction du projet de logement (Co working)

Occupation d'un bureau 2 jours par semaine, avec accès au téléphone et internet, ordinateurs et imprimantes partagées.

Salle de réunion 2 fois par semaine.

Contact

<http://www.hespere21.fr>

contact@hespere21.fr



Les activités

ROBINS DES VILLES

Education, sensibilisation et concertation dans les projets urbains



Robins des Villes est une association implantée à Lyon, Paris et Marseille née en 1997. Elle a pour objet la recherche, la médiation, la diffusion, la sensibilisation et l'action sur le thème du cadre de ville (environnement urbain, urbanisme, architecture, patrimoine, cadre bâti en général).

L'association s'engage aux côtés des habitants en relais citoyen au service d'une ville plus conviviale et solidaire : l'implication de tous dans l'aménagement et la construction du cadre

de vie, plus d'échanges entre les différents acteurs de la ville, y compris les « sans voix », les laissés pour compte ...

un meilleur partage des décisions avec un nouveau mode de gouvernance des projets urbains qui fait une place à la maîtrise d'usage.

L'association compte 10 salariés, dont 2 mènent les projets franciliens de l'association en matière d'éducation, de sensibilisation et de concertation.

Dans le cadre de ses actions, l'association met en place des ateliers d'éducation populaire à la ville et divers événements de compréhension de l'environnement urbain : débats, balades, projections, ateliers de construction ...

L'association souhaiterait également pouvoir développer des classes de ville à destination des jeunes parisiens avec l'aide de son outil d'éducation à la lecture de ville, la « ville en valise » : www.villeenvalise.org

Moyens nécessaires

Un bureau de 30 m² qui peut être dans un espace plus vaste partagé, un espace de stockage, l'accès à une salle collective polyvalente.

Plus d'informations sur :

<http://www.robinsdesvilles.org>

Contact

Hervé Saillet, Président et co-fondateur

Tel : 06 87 57 75 75

Email: idf@robinsdesvilles.org



LES AMIS DE LA FONDATION MÉMOIRE ALBERT COHEN (FRANCE)

Education à la citoyenneté



Née en 2004 à Marseille, puis reprise en 2009 à Paris et en 2010 à Corfou, l'association œuvre pour la promotion de l'état de droit et pour une meilleure connaissance des enjeux qui lui sont liés dans une société démocratique, soucieuse du respect des droits de l'homme.

L'association parisienne s'appuie sur la Fondation éponyme créée en 2007 et basée à Genève (Suisse). Entre autres activités, un module pédagogique à destination des professeurs de collège et de lycée a été développé, avec le soutien de la Ville de Paris. Sur le site de l'éco-quartier, les bénévoles de l'association se proposent de réunir des professeurs et des chefs d'établissements environnants pour les former et les accompagner dans l'utilisation des matériaux pédagogiques dans leurs classes.

Moyens nécessaires

Une salle équipée d'un matériel de projection et de la Wi-Fi pouvant accueillir une douzaine de personnes.

Budget :

Financement du kit remis aux participants (clé USB ou CD-ROM, supports pédagogiques), 20 euros par participant. 2 à 4 ateliers par mois, 6 à 9 mois par an, soit 12 à 36 ateliers par an, chaque atelier de 12 participants = 240 €. Budget annuel maximal = 8 640 € ttc

Contact

Max Mammou

Tel : 06 63 04 93 19

max.mamou@orange.fr





Les activités

ARETHUSA

Réinvestir son corps

« Le corps humain semble posséder une tendance ordonnatrice, qui collabore à remettre instantanément tout à sa place dès qu'on lui en donne la moindre possibilité. »

Lily Ehrenfried

Basée sur l'éveil sensoriel et la prise de conscience de soi par le mouvement et la respiration, la Gymnastique Holistique vise au BIEN-ETRE.

Méthode de gymnastique douce et globale, elle propose un travail dans le respect du corps et de la physiologie de chacun, sans objectif de performances.

Elle est tout à la fois préventive, thérapeutique, pédagogique et ludique dans sa pratique.

Elles'adresse à tous, chacun progresse à son rythme. Les cours ont de petits effectifs de façon à privilégier l'accompagnement tout en permettant une dynamique de groupe.

A partir de mouvements de relaxation, d'étirements, de renforcement musculaire et d'automassages, toujours en respectant un placement ostéo-articulaire rigoureux, la méthode du docteur Ehrenfried permet d'affiner sa propre conscience corporelle, d'harmoniser la tonicité musculaire, d'installer une respiration calme et profonde et de libérer le corps de ses tensions musculaires et raideurs afin

d'améliorer sa posture et de retrouver un confort dans un ancrage et une verticalité.

Pour favoriser le ressenti et faciliter la détente ballons, balles, bâtons, coussins, baguettes sont utilisés pendant les mouvements.

Au fil des séances, elle permet :

- d'acquérir plus d'autonomie et d'être acteur de sa propre santé,
- desouler des douleurs articulaires, de mieux gérer certaines algies chroniques en relation avec l'arthrose, d'améliorer la circulation sanguine, de retrouver un meilleur équilibre,
- d'améliorer la résistance au stress et la confiance en soi.

Ce travail, fruit des recherches d'Elsa Gindler à Berlin, a été introduit en France dans les années 30 par ses élèves, le docteur Lily Ehrenfried, et madame Alice Aginski.

La personne est au cœur du travail en Gymnastique Holistique, de la même façon que l'humain est au cœur de notre projet sur le site de Saint-Vincent-de-Paul.





Dès 2015

Un cours hebdomadaire d'une heure, pour 10-12 élèves maximum, tout public.
Un cours hebdomadaire d'une heure avec un public mixte non-voyant (ou mal-voyant)/voyant, par exemple venir avec son conjoint, son ami(e)... Les axes de travail en Gymnastique Holistique sont en adéquation avec un public non-voyant/mal-voyant : la respiration, l'équilibre et la recherche de la verticalité, l'harmonie de la tonicité musculaire.

La régularité hebdomadaire, en plus d'être plus efficace, permettra une fréquentation du site plus régulière, un ancrage et un relationnel entre élèves.

En 2018

Installer plusieurs cours hebdomadaires (tout public, mixte non voyants/voyants),

Travailler avec la Maison en Part'Âge, avec un cours totalement adapté aux seniors (à partir de la Gymnastique Holistique et de Bones on chairs R))

Intégration de cours de Bones for lifeR une méthode d'éducation somatique pour le renforcement du système osseux.

Budget

dans la mesure où l'on peut obtenir une subvention, il est possible de mettre en place pendant 2 mois des cours de « découverte de la méthode » à un tarif incitatif de 10 euros pour 2 personnes, « venez avec un ami » ;

Ensuite le tarif des cours devra être normal avec les dégressifs habituels (paiement mensuel, paiement trimestriel) et qui permettra de prendre en charge le loyer, le chauffage et autres frais afférents à l'activité, un pourcentage de la somme payée par les élèves sera reversée au Collectif.

Moyens nécessaires

Local partagé : 30 m², éclairés et chauffés avec vestiaire

Localisation : A proximité de toilettes et du café associatif pour permettre les rencontres et échanges après le cours

Matériel : 10-12 tapis de sol avec du matériel type balles, baguettes, donc besoin de peu d'espace de stockage, tout le matériel peut être partagé

Contact

pascale.schricke@wanadoo.fr





Les activités

L'ATELIER DU CORPS HEUREUX

**Bien dans son corps,
bien dans sa tête,
bien ensemble, acteur
de sa vie dans la ville**

*« On ne change pas le monde sans
se changer soi-même »*

Pierre Rabhi

Un temps pour soi : se faire du bien, prendre soin de soi, s'écouter, retrouver détente, joie et envies à travers le corps.

Un temps à vivre ensemble : se découvrir pareil et différent, l'accepter, prendre soin de l'autre, vivre et rire ensemble !

Un temps pour devenir acteur de sa vie : développer la conscience de soi à travers le corps, sentir ses besoins et envies, l'exprimer, avoir plus d'énergie, trouver en soi ses ressources positives.

Bénéfices : Confiance, autonomie et responsabilisation accrues dans toutes les sphères de la vie : santé, famille, vie professionnelle et vie dans la ville. On peut quelque chose pour soi, on fait ses choix.

Objectif : Participer à mettre l'humain au cœur de l'éco-quartier.

Contenu et pédagogie : L'expérience du bien-être profond qui change la façon de vivre sa vie.

Intégration d'outils simples à utiliser dans sa vie quotidienne comme apprendre à respirer, relâcher, avoir l'attitude corporelle qui donne force, confiance et présence.

Développement du ressenti et de l'expression, base pour savoir ce que l'on veut, le mettre en actes et le partager dans des relations harmonieuses.

La dynamique de groupe : attention à l'autre, bienveillance et joie

L'atelier sera ouvert à toute personne en âge et en état physique et moral lui permettant de faire un travail en groupe. Le déroulé s'adapte aux personnes présentes ; une attention est portée à chacun.

Dès 2015

Atelier Intergénérationnel Bien-être et Autonomie : 2 heures par mois.

En 2018

Ateliers réguliers à mixité sociale et générationnelle : dynamisation, centrage et cohésion de groupes dans la vie du site.

Moyens nécessaires

Participation selon les moyens de chacun, en conscience.

Salle de 20 à 30 m² chauffée.

Contact

Clotilde Brutin

06 74 03 63 89 clotilde.brutin@wanadoo.fr





ART CHINOIS, ARTS MARTIAUX 14^È (ACAM 14)

Bien être et autodéfense



GU QI DAO

气 功 道

Le Gu Qi Dao se construit autour de plusieurs principes fondamentaux :

La recherche et la découverte de soi, l'amélioration de ses propres potentialités. Les mouvements du Gu Qi Dao s'inspirent de la vie quotidienne. Ils se comprennent et se reproduisent facilement, ainsi, ils demandent moins d'efforts et de temps pour parvenir à un résultat optimum. L'adaptation à presque tous les états et conditions : âge, santé... L'utilisation, à la place d'armes, d'accessoires de la vie quotidienne (baguettes chinoises, livres, parapluie ...), dont la finalité est de neutraliser l'agresseur. Ces accessoires sont faciles à transporter et ne transgressent pas la loi.

Moyens nécessaires

Salle de 20 m² à 30 m²

Calendrier

Mercredi de 19h30 à 20h30 et
dimanche de 11 h à 12h

Contact

Emmanuelle Aguilar
06 84 77 71 97
numaguilar10@yahoo.fr

Objectifs et méthodologie

Dans l'histoire récente, l'économie et la finance ont connu un développement spectaculaire et la vie matérielle s'est beaucoup améliorée dans nos pays. Une recherche de qualité de vie, notamment sur le plan personnel, émerge et se développe. Les arts martiaux ont de tout temps abordé le domaine de la spiritualité. Dans ce contexte de révolution profonde des valeurs et des pratiques, il est important de développer un nouvel art martial beaucoup plus adapté au monde d'aujourd'hui. C'est ainsi qu'est né le Gu Qi Dao, dont l'ambition et la vertu sont de soutenir le développement spirituel dans la société actuelle.

Le Gu Qi Dao est basé sur la pensée philosophique chinoise et la tradition de sa médecine, ainsi que sur les techniques et la théorie des arts martiaux chinois reconnus depuis des millénaires. C'est à la fois un art de santé et un art martial, autodéfense, insufflant ainsi une nouvelle dynamique plus adaptée aux rythmes et aux modes de vie actuels.

La discipline : le Gu Qi Dao

Un cours destiné à tous ceux qui ont envie de se sentir mieux dans leur corps, dans leur tête et avoir davantage confiance en eux grâce à quelques bases d'autodéfense.

Le but n'est pas de jouer au justicier mais de se défouler et de renouer avec soi dans la bonne humeur.

Cette pratique a été inventée et mise au point par Maître Ji Gu. Diplômé de l'école de Shanghai, il a synthétisé ses connaissances en qi gong, tai-chi, bagua et kung-fu et les a adaptées au monde moderne.

Le cours comporte 3 parties :

- Assouplissements
- Autodéfense
- Qi gong (pour respirer et se calmer)

Un court résumé de la démarche de Maître Ji Gu :

La pratique engendre bien-être et efficacité martiale.

L'étude est divisée en 4 champs :

- **Les postures de repos** couvrent toutes les positions statiques de travail, d'énergie interne.

Ces postures sont par la suite combinées en enchaînements structurés.

- **La douche** et **Les promenades** sont des postures de méditation dynamique permettant de mettre en mouvement l'énergie.

- **Les danses du Qi** sont les enchaînements des catalogues de techniques du Gu Qi Dao. Ils se pratiquent avec ou sans accessoires.

- **Les danses avec partenaire(s)** représentent tout ce qui a trait au combat. Elles peuvent être debout ou au sol, avec ou sans accessoires.





Les activités

PARI RÉUSSITE EN FRANÇAIS ET EN MATHS (PREFEM)

**Soutien scolaire en
français et en maths,
approfondissement,
préparation aux examens**



Faire bénéficier les familles du quartier d'un soutien adapté à leurs besoins. Aider des enfants qui rencontrent des problèmes en classe ou ceux qui souhaitent consolider leurs connaissances en français et en mathématiques, mais aussi remotiver les jeunes en difficulté scolaire, et leur donner le goût des études.

Soutien scolaire en français et en maths, approfondissement, préparation aux examens.

Public attendu : collégiens, lycéens, adultes souhaitant une remise à niveau.

Cours hebdomadaires : en fin de journée, le mercredi après midi, le samedi après-midi

Moyens nécessaires

Bureau partagé.

Espace d'activité de 30m² partagés, éclairés, chauffés et situés à proximité de café, thé, bar et toilettes

Matériel : 1 ou 2 tables, des chaises et 1 étagère pour les livres de cours

Calendrier

Temps de présence sur le site : le samedi après midi, 1 heure par semaine au début ou davantage en fonction des demandes

Contact

prefem.assoc@gmail.com

<http://www.prefem.fr>





MYRIADE



L'association Myriade est née d'un ensemble de musiciens classiques à géométrie variable fondé par une pianiste et deux chanteuses. En collaborant avec d'autres artistes, elle propose un espace de réflexion collective et de création interdisciplinaire où la musique est valorisée comme vecteur de lien social à travers des approches artistiques et pédagogiques. Les activités proposées s'adressent à des publics variés, y compris parmi les plus fragiles, en situation d'exclusion ou ayant peu de contact avec la musique classique. Découvrir, s'é mouvoir, se souvenir,

transmettre, à travers un répertoire varié (opéra, opérette, chanson...) mais aussi percevoir son souffle, son ancrage et se reconnecter à soi-même. La musique sert-elle à quelque chose ? Peut-être, en tout cas sert-elle quelque chose : la communion entre ceux qui l'écoutent et ceux qui la portent. L'association aime à penser que sans avoir d'utilité pratique, de résultats mesurables, elle nous ramène par l'émotion au fondement de notre humanité.

Dans cette perspective, Myriade propose des cours de chant, des ateliers d'éveil musical, des récitals thématiques et organise des chœurs de tous âges et niveaux, avec l'ambition de réunir différentes générations.

Nos interventions sont également destinées aux personnes issues de milieux isolés (victimes de violence, anciens détenus, personnes de retour d'hôpital, handicapés, retraités et, de façon plus générale, les personnes isolées socialement), afin de les aider à trouver un lien avec le tissu social environnant en partageant un moment d'échange.

Moyens nécessaires

Locaux : salle d'environ 25 m² (ou plus) ; accès épisodique à un auditorium plus large pour l'organisation de concerts et de spectacles de fin d'année.

Mise à disposition pour la réalisation des ateliers : piano, placards, matériel d'éveil musical, chaises, tapis de sol, un miroir.

Budget

Coût complémentaire des interventions (à préciser et modifier selon leurs fréquences exactes)

- Projection à raison de :

- 1 atelier /semaine d'éveil musical de 5 élèves : 40€ par atelier, 1280€/an
- 1 séance de chœurs/ semaine : 50€ par séance de 2h30, pianiste compris, 1600€/an
- 3 h de cours de chant individuels ou collectifs /semaine : 30€/h, 2880€/an

- 1 concert thématique dans l'année : 600€ pour 3 musiciens

Total annuel (sur hypothèse globale de huit mois) : 6360€

Contact

contactmyriade@gmail.com

Myriam Zekaria : 06 80 04 25 33

Emilie Cousin : 06 21 24 38 60

www.ensemblemyriade.org





Les activités

GARIDELL14

L'art pour tous



Garidell14 est une jeune association portée par des artistes amateurs qui vise à développer la mixité sociale et culturelle, à partir de l'art.

Elle souhaiterait mettre en place des ateliers partagés pour des artistes amateurs ou autodidactes qui habitent le nouveau quartier de Saint-Vincent-de-Paul et le sud du 14e. Certains n'ont pas la place suffisante pour peindre chez eux ou ne souhaitent pas s'inscrire systématiquement à des cours qui, de plus, ont un certain coût, pour pratiquer des activités artistiques (dessin, peinture, collage, installation, etc.).

L'espace public est aussi un support d'expression artistique incroyable comme le montrent les œuvres des artistes du street art. Dans le quartier, délimité et dédié à l'art, il peut être un beau terrain de jeux et d'expression pour la jeune génération.

En dédiant des espaces extérieurs au street art (rues, murs, portes), il y aurait création d'un musée à ciel ouvert d'œuvres éphémères, de la couleur,

du beau et de l'insolite, intégré dans la vie du quartier, gratuit et accessible à tous, soit en tant que simple regardant, soit en tant qu'artiste spontané, individuellement et/ou collectivement (œuvre participative). Expression d'une culture urbaine et générationnelle, cette pratique artistique permettrait d'attirer les jeunes du quartier et des alentours, ce qui apporterait une dynamique au quartier.

L'articulation de ces deux espaces de créations artistiques permettra une rencontre simple et naturelle entre les générations et les cultures.

Le mélange d'artistes, amateurs, parfois confirmés, autodidactes, de jeunes et de moins jeunes regardant tagger un mur ou s'essayant à le tagger, ensemble, pour la première fois, sera nécessairement créateur de lien social et d'échanges spontanés.

Enfin, l'association recherchera dans le quartier des lieux pour exposer des œuvres d'artistes peu connus : halls d'entrée des immeubles, locaux d'autres associations, etc.

2015

Mise en place des ateliers partagés : système de location par tranche horaire, ouverture du lundi au dimanche, autogestion de l'espace par les adhérents.

Faire découvrir des artistes peu connus.

Favoriser l'accessibilité à l'art (défendre un art populaire, démocratiser l'art, réintroduire l'art dans le quotidien, organiser des pratiques artistiques participatives).

Développer des échanges et des projets avec d'autres associations.

Construire le projet d'une artothèque (location d'œuvres d'art).

Moyens nécessaires

Un espace atelier lumineux.

Des chevalets, une grande table avec bancs, plusieurs petites tables et chaises, étagères, grands casiers pour pouvoir laisser son matériel de dessin et de peinture, pinceaux, crayons, etc., qu'il sera possible de fermer avec un cadenas comme les casiers scolaires).

2018

Consolidation de l'activité.

Location d'ateliers partagés.

Organisation d'événements artistiques : exposition-vente d'œuvres à des prix accessibles, etc.

Contact

garidell14@icloud.com

Patricia Benech-Le Roux : 06 61 88 09 07

<https://fr-fr.facebook.com/garidell14>





LES ACTIVITÉS - CULTURE, BIEN ÊTRE ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL





2015 / 2018

DES ESPACES DÉDIÉS

Bureau partagé : 50 m² dédié à la coordination du CESVP, à HESP'ère 21, aux Robins des villes et aux associations œuvrant à l'animation dès maintenant et à la création des différents pôles d'activités du futur comme le café associatif et la coopérative Saint-Vincent.

Espaces de stockage : indispensable pour assurer le partage des locaux entre activités, surface à faire évoluer en fonction de leur développement.

Salle d'activités et de réunions : 50 m² d'un seul tenant modulable ou 2 surfaces distinctes de 25m², lieu de rencontre pour animation, réunions, concerts, expositions... pour faire connaître les projets et les tester grâce à des animations ponctuelles, et atelier pour artistes amateurs.

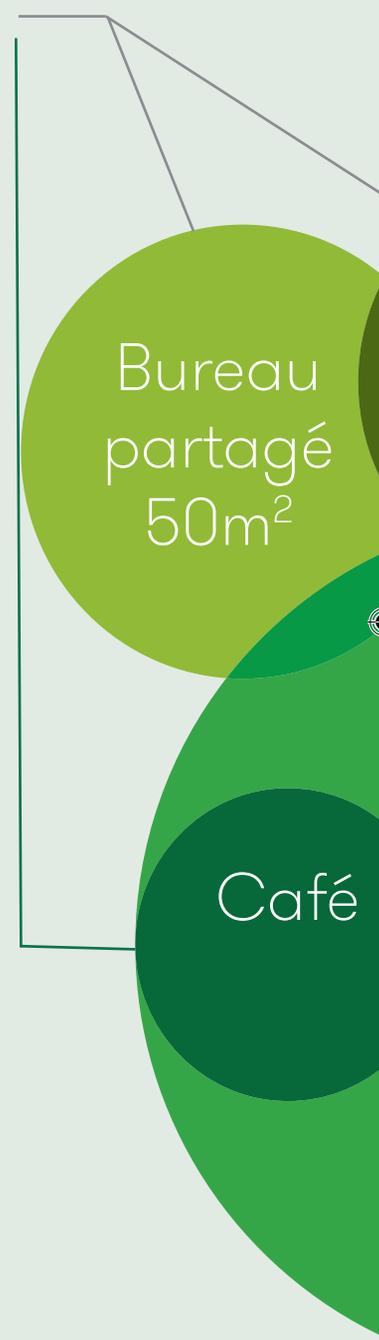
Salle polyvalente partagée entre l'ensemble des associations présentes sur le site

Coopérative Saint-Vincent •

Robins des Villes •

H 21 Habitat participatif •

Un Temps pour Tous •





Agriculture urbaine

Stockage
100m²

Salle
d'activités
et réunions
50m²

Salle Polyvalente

- **Arethusa**
- **L'Atelier du Corps Heureux**
- **La Maison en Part'Âge**
- **Art chinois, arts martiaux 14^é (acam 14)**
- **Collectif logement Paris 14**
- **Les Amis de la Fondation Mémoire Albert Cohen**
- **Garidell14**
- **Myriade**
- **PReFem**





Charte du Collectif

OBJECTIFS

Impulser une dynamique de participation citoyenne à la fabrication de la ville, en lien avec la population des quartiers alentour.

Préfigurer le futur éco-quartier et les activités qui seront liées à l'habitat participatif.

Etre acteur du projet d'éco-quartier à chaque étape du processus.

Obtenir un bail temporaire sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul afin de mettre en place des activités variées, profitant de la période de réflexion sur le PLU et la mise en place du projet d'Éco-quartier de la Ville de Paris.

En signant cette charte, chaque individu ou groupe reconnaît être en accord avec tous les points énumérés et s'engage à les respecter.

Un règlement intérieur plus détaillé suivra dans le cadre de l'association loi 1901 gestionnaire et responsable des locaux mis à disposition.

ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU COLLECTIF ÉCO-QUARTIER SAINT-VINCENT-DE-PAUL

1 - Mettre en place des activités non spéculatives

Les activités installées sur le site de Saint-Vincent-de-Paul ne devront pas générer de profit et elles auront à s'inscrire dans le champ de l'économie sociale et solidaire (N.B. : des démarches d'agrément en préfecture pourront être demandées à ce titre).

2 - Etre engagé pour la participation de tous à la fabrication de la ville

L'action du collectif Saint-Vincent-de-Paul est un acte militant.

Les associations et les porteurs d'activités devront être conscients de s'engager en faveur de la participation du plus grand nombre à la fabrication de la ville et contre toute forme d'exclusion. Les projets avec des dimensions de solidarité et d'entraide seront prioritaires.

3 - Mettre en commun des espaces partagés, des savoirs et des savoir-faire

Des espaces communs permettront aux différents porteurs d'activités à la fois d'économiser de l'espace, de mutualiser leurs moyens et d'échanger sur leurs pratiques. La création naissant de la mise en commun de savoirs et de savoir-faire et, la créativité s'en nourrissant, les interactions et liens entre les activités seront nombreux et concrets. Les différents porteurs de projets établiront entre eux des partenariats dans des logiques de coopération et de complémentarité naturelle. De la même manière, l'inclusion du plus grand nombre dans le collectif sera favorisée et l'esprit de cloisonnement sera limité autant que possible.

4 - Ne pas figer l'organisation du lieu et des activités

Afin de correspondre aux besoins et désirs du plus grand nombre et de tendre vers l'inclusion de toutes et tous, les activités évoluent en fonction des demandes et des pratiques. Les activités et l'organisation du collectif pourront être rediscutées en restant en accord avec les valeurs de base du collectif.



NATURE DES ACTIVITES

1 - Des activités accessibles à tous

Toutes les activités proposées au sein du Collectif Saint-Vincent-de-Paul doivent se donner les moyens d'être accessibles au plus grand nombre. L'accessibilité étant entendue sous toutes ses formes (économique, sociale, symbolique, physique...), l'ouverture au public doit être la plus large possible.

2 - Création d'un lieu de participation

En étant accessible au plus grand nombre, les activités développent une vie sociale économique et culturelle pour le quartier qui favorise la créativité et la participation des habitants à la vie de la cité.

Il s'agit bien d'une volonté citoyenne d'« habiter le projet urbain ». de participer à une dynamique du lieu dès à présent et de s'inscrire dans une démarche de concertation plus large et globale.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

1 - Autogestion

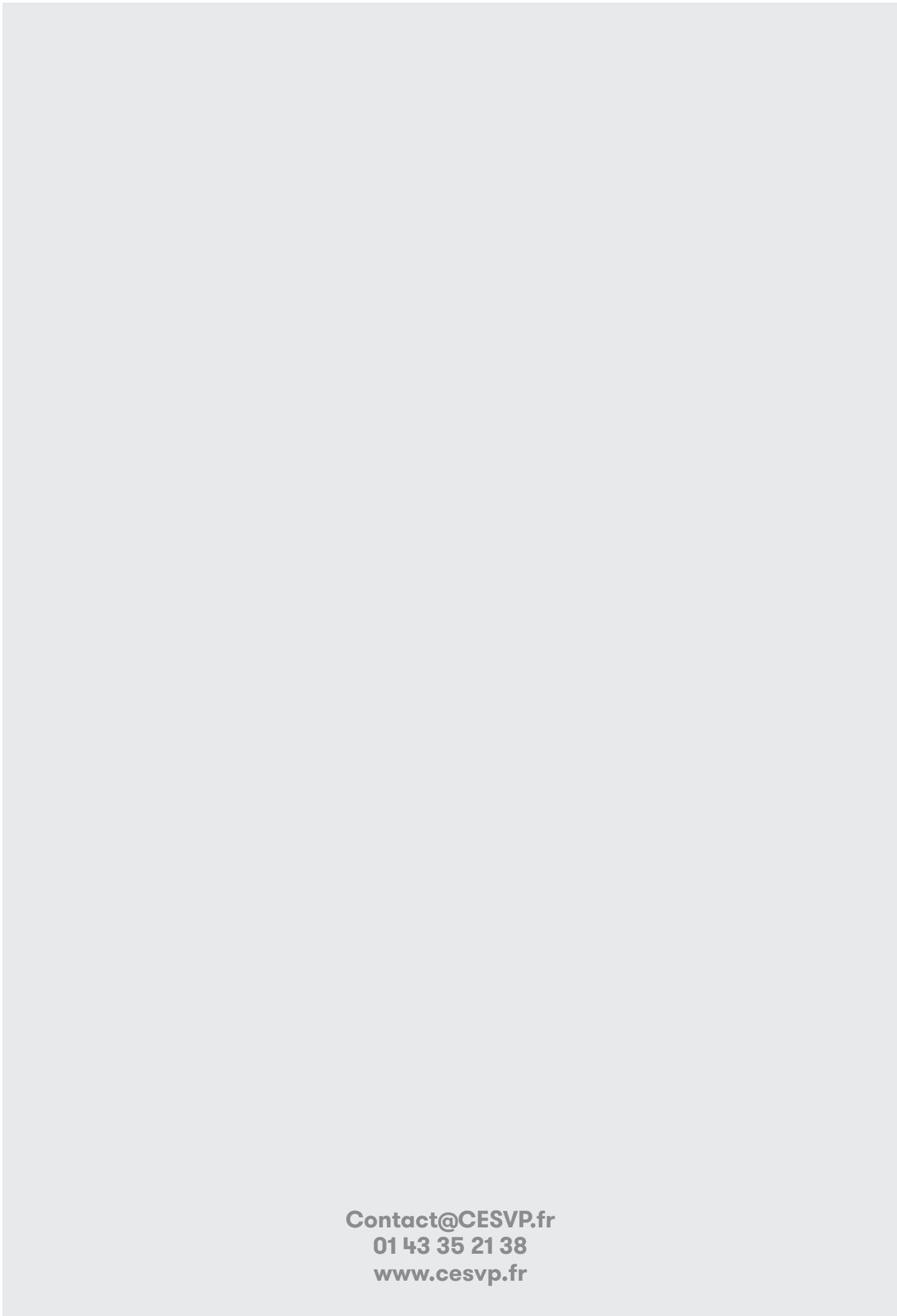
Le lieu est autogéré par le collectif et chaque membre participe à son bon fonctionnement. Les responsabilités ainsi que les prérogatives sont partagées, toute forme de hiérarchie dans les faits étant exclue. Le mode de fonctionnement est collégial et coopératif.

Les décisions à prendre sont prises au consensus.

2 - Mise en place de pratiques écologiques

Les activités s'inscrivent dans une démarche anticonsumériste, mutualiste, respectueuse de l'environnement et prônant des modes de production alternatifs et équitables.





Contact@CESVP.fr
01 43 35 21 38
www.cesvp.fr

